

MARCELLE MAUGIN

MANIFESTE

POUR UNE PRATIQUE PLEINEMENT *RELATIONNELLE*
DE LA PSYCHOTHÉRAPIE



Enrick  Éditions

MANIFESTE

MARCELLE MAUGIN

MANIFESTE

Pour une pratique
pleinement *relationnelle*
de la psychothérapie

Enrick · B ·
— ÉDITIONS —

© Enrick B. Éditions, 2019, Paris

www.enrickb-editions.com

ISBN : 978-2-35644-394-6

Conception, réalisation couverture : Com & go

Tous droits réservés

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie. Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

À la mémoire d'Aimé Hamann avec mon infinie reconnaissance.

*« Le sujet n'est pas antérieur à la relation,
il lui est exactement contemporain ; c'est par l'autre
que le sujet entre vraiment dans l'existence. »*

Robert Misrahi

Sommaire

Introduction.....	13
-------------------	----

CHAPITRE 1

Apparition d'une nouvelle discipline	17
--	----

Une question de titre

Se définir autrement

La relation

Le langage nous trahit

Les uns avec les autres

CHAPITRE 2

Le passage à l'ontologique.....	31
---------------------------------	----

Un voyage vers l'insu

Une Rencontre authentique

La présence de la présence

CHAPITRE 3

Corriger ou révéler.....	43
--------------------------	----

Toute Rencontre est charnelle

La souffrance

Consentir à être

CHAPITRE 4

Une position éthique 53

Temps présent et éternité

La peur de l'autre

Ni le bien ni le mal seulement le vrai

Un choix assumé

CHAPITRE 5

Conclusions critiques 69

Le praticien relationnel est-il réduit à la passivité ?

Le praticien relationnel prisonnier de l'immanence ?

De quelle sorte d'« acceptation » s'agit-il ?

Renoncer à agir sur l'autre mène-t-il

à un désengagement dans la cité ?

Postface 83

Introduction

En ce début de XXI^e siècle la psychothérapie autrefois dénommée « soin des âmes » fait partie intégrante des modes de soin préconisés par nos sociétés qui cherchent à résorber les problèmes posés par les anomalies de comportement, les désordres mentaux, les troubles somatiques inexplicables par la médecine et tout ce qui peut perturber l'harmonie nécessaire à leur fonctionnement normé. Ce que désigne ce terme encore récent¹ recouvre aujourd'hui des réalités très diverses. La culture occidentale néolibérale post-moderne est suffisamment homogène désormais pour qu'on puisse explorer ce domaine relativement nouveau à partir du contexte français qui est le nôtre. Ce manifeste émerge en effet d'un vécu de praticien, autant comme « psy » que

1. Dans son acception actuelle du moins car il était déjà en usage dans l'Antiquité grecque.

comme patient, en situation duelle, groupale ou institutionnelle, nourri de plus d'un demi-siècle de réflexions et de partages entre pairs. Il cherche à proposer des repères à nos contemporains : psychothérapeutes réglementés² ou non, étudiants ou formateurs, à leurs patients/clients ainsi qu'au public en général, tout en dégagant des voies vers le futur. Il s'agit de préciser les bases d'une certaine conception de la psychothérapie, d'une psychothérapie se définissant essentiellement comme une psychothérapie *relationnelle*, afin de les offrir à l'examen et à la discussion. Il se veut autant le résultat que le point de relance d'une recherche expérientielle collective susceptible d'ouvrir des perspectives stimulantes et profondément humanisantes à tous les partenaires de l'aventure du soin psychique.

Il nous paraît nécessaire, indispensable même, que tous ceux qui proposent actuellement des psychothérapies à leurs concitoyens clarifient autant que faire se peut les missions, les valeurs et les représentations qui les animent, ainsi que les moyens qu'ils entendent mettre en œuvre pour

2. Tels que définis par la loi de 2012 (voir plus loin).

accomplir leur tâche. Leurs arrière-plans philosophiques, théoriques ou méthodologiques, la vision des relations humaines qu'ils préconisent sont trop souvent implicites ou énigmatiques et rarement énoncés ouvertement. Les exposer au grand jour pourrait d'ailleurs rapidement faire exploser le consensus factice qui règne en apparence autour des termes *psychothérapie* et *psychothérapeute*. Qu'y-a-t-il en effet de commun entre une séance de psychanalyse, d'hypnose Ericksonienne, de Gestalt thérapie, d'analyse bio-énergétique, de thérapie familiale, d'EMDR³, etc. ? Quelle représentation de l'homme et de ses rapports au monde sous-entendent-elles ? Quelle conception de la vie bonne à laquelle ont toujours aspiré les philosophes ?

Le public s'accommode comme il peut de sa méconnaissance relative de cette nébuleuse pleine de mystères. Il y trouve parfois ce qu'il cherche ou s'y adapte pour le meilleur ou pour le pire, ainsi va le monde. Néanmoins il s'avère

3. On pourrait aujourd'hui dénombrer des centaines de méthodes psychothérapeutiques et il s'en crée constamment de nouvelles.

que c'est clairement à nous, les praticiens, d'*en répondre*. C'est le moindre de nos devoirs que d'essayer de nous situer nous-mêmes, d'afficher nos positions et nos propositions, tout en restant conscients du fait que tous nos discours ne rendront jamais justice à la réalité d'une expérience concrètement vécue. La tâche n'est pas facile. Les complexités du langage commun risquent à tout moment de nous trahir dès que nous essayons de trouver les *mots pour dire* cette expérience-là, d'autant qu'il s'agit de vie psychique, immatérielle, intraduisible par définition. Il faut bien tenter cependant de relever ce défi si l'on veut se rapprocher de tous les autres chercheurs en humanité.

CHAPITRE 1

Apparition d'une nouvelle discipline

Qu'en est-il de la psychothérapie aujourd'hui ? S'agit-il d'un énième *service à la personne* ? De la construction, de l'application d'une véritable science de l'humain ? S'agit-il au contraire d'une métaphysique, le thérapeute est-il un nouveau *directeur de conscience*, le successeur du prêtre dans un monde athée ou bien est-il devenu un simple technicien reprogrammeur, un médecin dépourvu de médecine ? Un marchand de bien-être, voire de bonheur ? Le public a ses propres attentes et les gouvernements en Europe comme dans tous les pays développés s'activent désormais à encadrer ce nouveau champ disciplinaire qui se développe de façon exponentielle depuis un demi-siècle. Des intérêts économiques sont en jeu, des luttes corporatistes se déchaînent pour en revendiquer

l'exclusivité⁴. Différents corps professionnels : psychiatres, psychologues, psychanalystes s'en disputent en effet le monopole. Des organismes tutélaires en souci d'autoréglementation : syndicats, groupements de praticiens, fédérations d'écoles, s'appliquent parallèlement à rassembler les acteurs n'appartenant à aucune de ces catégories homologuées mais soucieux malgré tout d'affirmer et de garantir les conditions de leurs pratiques selon leurs propres exigences et critères qualitatifs.

Une question de titre :

Officiellement défini « *praticien de la thérapie par la parole* » le psychothérapeute moderne, nouvel acteur en santé mentale, s'est de fait taillé une place importante aujourd'hui dans les mentalités. Ce *titre d'exercice* longtemps resté autoproclamé est parvenu à s'imposer peu à peu dans le champ des métiers hors de toute validation universitaire éveillant les convoitises. Il a fait l'objet en France durant quelques décennies de nombreuses et

4. Sur cette question lire le texte de Philippe Grauer in *La psychothérapie relationnelle*, Enrick B. éditions, Paris, 2018.

laborieuses tentatives de législation de la part de l'État. La promulgation en 2004⁵ et la mise en application en 2012 d'une loi réglant son utilisation s'est avérée aussi réductrice qu'insatisfaisante aux yeux d'un grand nombre de ses usagers traditionnels. Après une campagne menée tambour battant sous le signe du soupçon (de charlatanisme) cette loi n'exige finalement du psychothérapeute que des connaissances de type académique et ne lui demande aucune exploration particulière de son propre psychisme, aucun *travail sur soi* dont on pourrait pourtant penser qu'il puisse être en rapport direct avec sa fonction. Rien de surprenant si l'on reconnaît que la majorité des législateurs, à défaut d'être des praticiens, ne peuvent qu'adhérer à l'épistémologie dominante de l'époque et appréhender spontanément les relations humaines sur un mode rationnel imprégné de logique causale, voire mécaniste, fidèle aux paradigmes scientifiques à l'honneur en Occident depuis Descartes.

5. Loi n° 2004-806, décret du 20 mai 2010 modifié par le décret du 7 mai 2012.